



SECTION SPORTIVE BASKETBALL

ANNEE 2019/2020



Recrutement en Section Sportive Scolaire

Dossier inscription – Rentrée 2019

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la section sportive scolaire du collège Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux.

La sélection se déroulera le mercredi 3 avril 2019 au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine – Bordeaux, avec la présence indispensable d'un parent.

Le dossier est à retourner au :

Collège Aliénor d'Aquitaine
16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux
Tél : [05 56 91 42 43](tel:0556914243)
Ou par mail : ce.0332768e@ac-bordeaux.fr

Le dossier doit être transmis au collège pour le 21 mars 2019 à midi dernier délais.

Pièces à fournir pour que le dossier soit complet :

- Fiche d'inscription
- Photocopie du livret scolaire pour les CM2
- Photocopie des 2 derniers bulletins trimestriels pour les 6ème
- Renseignements scolaires
 - Avis du professeur principal/Directeur d'école

Les dossiers incomplets et/ou reçus après le 21 mars 2019 ne seront pas recevables.

Les candidats n'ayant pas remis un dossier ne pourront pas participer à la sélection.

Evaluation collège/école 2018/2019

ELEVE :

Etablissement scolaire fréquenté actuellement :

Classe fréquentée :

Avis du professeur principal / du directeur d'école :

(Niveau scolaire, aptitude à suivre une section sportive, comportement en cours...)

Renseignements sportifs

Evaluation 2018/2019

Sont admis à concourir les jeunes garçons et filles rentrant en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} pour l'année scolaire 2019-2020.

Nombre d'années de pratique :

Club fréquenté actuellement :

Nombre d'entraînements par semaine :

Niveau de compétition de votre équipe :

Nom et avis de l'entraîneur :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., père, mère, tuteur légal
de.....

autorise mon enfant à participer à la sélection pour la section sportive qui se déroulera le
mercredi 03 avril 2019.

Certifie qu'il est assuré contre les accidents pouvant survenir au cours de la pratique
sportive conformément à la réglementation en vigueur.

Déclare en outre dégager le collège Aliénor d'Aquitaine de toutes les responsabilités dans
les accidents qui pourraient survenir à celui-ci ou de son fait au cours de cette journée.

En cas d'accident autorise les services médicaux compétents à procéder à toute
intervention médicale si besoin.

A _____, le

Signature du candidat

Signature des parents

EPREUVES SPORTIVES : le mercredi 03 avril 2019

Présence Indispensable d'un des parents

Les épreuves sont organisées sous la responsabilité d'Anthony Renault, professeur d'EPS du collège.

Les candidats devront se présenter avec une tenue adaptée à la pratique du basket.

Déroulement de la matinée :

13h15 : Rendez-vous des candidats 6^{ème} / 5^{ème} au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine

13h30 /14h30 : Epreuves pour les 6^{ème} / 5^{ème}

14h15 : Rendez vous des candidats 4^{ème}/3^{ème} au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine

14h30 /15h30: Epreuves pour les 4^{ème}/3^{ème}

Les résultats seront communiqués début mai 2019.

LA SECTION SPORTIVE BASKETBALL
COLLEGE ALIENOR D'AQUITAINE

6^{ème}/5^{ème} /4^{ème} /3^{ème} Section sportive Basketball

| | |
|----------------------------|---|
| Public concerné | Pour la 6 ^{ème} : tous les élèves de CM2 Pour les autres niveaux : tous les élèves du collège (et éventuellement des collèges proches) |
| Conditions d'entrée | Participer aux tests de sélection et être sélectionné (technique + dossier scolaire) |
| Nombre de places | 8 maximum, filles et garçons pour chaque niveau |
| Déroulement | Enseignements traditionnels + 4h d'entraînement basketball par semaine (2X2H) inclus dans l'emploi du temps |
| Encadrement | M. RENAULT, professeur d'EPS, responsable pédagogique de la section Mme GBEDEMAH, entraîneur de l'Union Saint-Jean basket. |
| Exigences | Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFBB à la rentrée scolaire. <ul style="list-style-type: none">- Participation obligatoire au championnat UNSS Excellence en 4[°] et 3[°].- Réaliser le suivi médical prévu et obligatoire. (Un certificat d'aptitude de moins de 3 mois avant la rentrée scolaire devra être fourni.) |

**L'entrée en section entraîne son adhésion pour les 4 années au collège.
A la fin de chaque année, une commission éducative réétudie chaque dossier
afin de déterminer la poursuite ou non en section de l'élève.**